



À l'attention de Monsieur Sylvain LAURENCEAU
Directeur Economie et Ressources
CSTB
84 avenue Jean Jaurès
Champs-sur-Marne
7744 Marne-la-Vallée

Paris, le 17 juillet 2023

Objet : Demande de retrait des familles Menuiserie et Cloison de la base de données Ecoscale

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions pour votre accueil mardi 11 juillet dernier et vous confirmons par la présente notre demande expresse de **retirer l'ensemble des produits rattachés aux familles Menuiserie et Cloison de la base de données associée à l'évaluation Ecoscale.**

Nous avons en effet découvert le 4 avril dernier que ces familles avaient été choisies comme pilotes dans l'élaboration de cette démarche volontaire, et ce sans en avoir informé les fabricants français concernés. Le classement partagé publiquement des produits types de ces familles porte un discrédit sur notre Filière. Cette base incite en effet à la comparaison des produits au sein d'une même famille, mais également entre familles, et menace ainsi dangereusement l'équilibre jusque-là préservé entre les parois vitrées et les autres composants du bâtiment.

Nos deux organisations, partenaires historiques du CSTB, ont toujours été associées par le passé dans la construction et le suivi des démarches de qualité utiles à notre Filière, qui contribuent plus largement à la qualité des bâtiments. Nos adhérents sont très largement inscrits dans ces démarches, et ont intégré dans leurs développements la recherche d'optimisation de la performance globale des nouveaux produits, y compris le volet environnemental. Nous pilotons des travaux collectifs au sein de nos organisations pour massifier le recyclage en boucle fermée de ces produits et l'utilisation de matières secondaires issues du recyclage, ce qui contribue à l'économie circulaire de la filière.

Par ailleurs nous sommes activement impliqués dans l'application de la REP PMCB en France, puisque membres fondateurs d'un des éco-organismes agréés par les Pouvoirs publics. Nous avons contribué à l'étude indépendante missionnée par l'éco-organisme coordonnateur qui

Copie MM. Etienne Crépon, Président du CSTB, et Hubert Lagier, Directeur Division Baies et Vitrages,
Mme Karine Hecquet, Responsable commerciale du CSTB

définira un socle commun de définitions des critères d'éco-conception pouvant ouvrir à modulation des contributions.

Nous avons souligné lors de notre échange le retard de cette étude, attestant de la **difficulté d'harmoniser ces critères** pour tous les produits et matériaux de construction.

Nous avons aussi mentionné la révision en cours du Règlement européen des Produits de Construction, qui prévoit l'intégration de **caractéristiques harmonisées d'éco-conception** et devrait s'appliquer rapidement aux fenêtres et portes dont les travaux de Gestion de l'Acquis ont démarré l'an dernier, travaux auxquels nous contribuons en tant qu'experts nationaux désignés par la DHUP.

A noter que les plus proches voisins européens de la France réfléchissent à l'adoption prochaine d'une REP pour les produits de construction, et seront donc probablement favorables à une définition harmonisée des critères d'éco-conception, compatible avec la libre circulation des produits au sein de l'Union Européenne.

Nous insistons donc sur la **prudence** de rigueur dans le développement d'une nouvelle démarche volontaire portant sur ces mêmes critères, dont la pérennité est discutable au regard des règles de prévalences réglementaires nationales et européennes.

Etant parfaitement concernés et impliqués dans les travaux en faveur de l'éco-conception, nous sommes en mesure de partager avec vous notre vision exhaustive de la Filière et de son éco-système complexe, qui ne se limite pas aux acteurs de la fabrication de composants et leur assemblage. La condition préalable à nos futurs échanges constructifs est le **retrait** de la base de données Ecoscale des familles **Menuiseries et Cloisons**, et **l'engagement** à ne pas y intégrer d'autres **familles connexes** (fermetures par exemple) que nous représentons également.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations,



Bruno Cadudal
Président UFME



Bruno Léger
Président SNFA